

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 20 (1940)
Heft: 3

Rubrik: Chambre de commerce suisse en France : 22 assemblée générale du 18 mars 1940

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PREMIÈRE PARTIE : DOCUMENTATION GÉNÉRALE

**CHAMBRE
DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE****22^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 18 MARS 1940****RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
sur l'activité de la Compagnie en 1939**

Avant de vous rendre compte de l'activité déployée par notre Compagnie au cours de l'année écoulée, nous voudrions réitérer l'expression de notre sympathie à nos amis français, dont le pays — toujours si hospitalier pour les Suisses — est passé, en 1939, d'une période de paix déjà troublée, à une période de guerre qui comporte de lourds sacrifices pour tous.

Nos pensées vont à nos adhérents français qui ont dû quitter leur famille et leurs affaires pour accomplir leur devoir de soldat, à nos membres de l'Est de la France, en particulier à ceux de Strasbourg, qui ont dû abandonner leur foyer, leur bureau, leurs usines.

Notre sollicitude va également à nos membres suisses qui ont dû suspendre leur activité civile pour aller rejoindre leurs unités militaires, afin de veiller, de l'autre côté du Jura, à la sécurité de notre pays.

*
* *

On ne dira jamais assez combien furent remarquables l'esprit et les conditions matérielles dans lesquels s'opéra la mobilisation générale en Suisse comme en France. A ce propos, nous voudrions dire à M. le Ministre et à MM. les Consuls de Suisse en France notre admiration pour l'ordre parfait avec lequel nos compatriotes mobilisés et les familles de beaucoup d'entre eux ont pu rejoindre la Suisse dans les premiers jours de septembre.

A Paris, tout particulièrement, les départs de nos compatriotes mobilisés se sont effectués dans d'excellentes conditions. Les locaux de la nouvelle Légation de Suisse, choisis par M. le Ministre Stucki et si heureusement aménagés sous sa direction, ont pu être judicieusement utilisés en la circonstance.

Grâce aux dispositions prises longtemps à l'avance, en accord avec les autorités françaises, par M. le Conseiller de Torrenté et les autres collaborateurs de notre Ministre, auxquels — le moment venu — se sont joints, à titre bénévole, de nombreux compatriotes, parmi lesquels figuraient plusieurs de nos Administrateurs, le départ des trains de mobilisés à destination de la Suisse put être assuré avec la plus grande régularité.

Dès la mobilisation générale, notre Secrétaire Administratif et la plupart de ses collaborateurs se sont mis à la disposition de la Légation et lui ont apporté leur entière collaboration pendant plusieurs semaines.

Les Secrétaires de nos Sections de Lyon et de Marseille, secondés par nombre de nos adhérents, ont également apporté une aide très efficace aux Consuls de Suisse dans ces deux villes.

Enfin, tous nos collaborateurs en province ont tenu de même à seconder de leur mieux les représentants officiels de notre pays pour lesquels cette mobilisation et toutes les questions qui en découlaient ont constitué une tâche lourde et difficile, dont ils se sont acquittés avec beaucoup de sang-

froid et d'autorité. Nous sommes heureux de pouvoir le signaler ici.

*
**

Dès le début des hostilités, tous ceux d'entre nous, qui ont eu le privilège de n'être ni mobilisés, ni évacués, ont éprouvé le désir de soulager, dans la mesure de leurs moyens, un peu des souffrances et des misères résultant de la guerre. Pour répondre à ce vœu, nous avons ouvert, parmi les membres suisses de la Compagnie, deux souscriptions :

L'une pour participer à la constitution d'un « fonds de solidarité suisse » dont l'heureuse initiative revient à M. Walter Stucki, Ministre de Suisse en France, et dont le but est de secourir en France les familles suisses, dont les soutiens — pères, maris, frères ou fils — ont été mobilisés ou ont perdu leur situation.

L'autre souscription pour mettre sur pied un « fonds d'entr'aide franco-suisse » que votre Conseil d'Administration a pris lui-même l'initiative de créer et qui est destiné à soulager les souffrances des blessés de la guerre, en procurant aux hôpitaux militaires français des produits pharmaceutiques et du matériel sanitaire, fabriqués en Suisse et dont le Directeur du Service de Santé du Ministère de la Guerre nous a indiqué la grande utilité.

Plus de 500 donateurs ont participé à ces deux souscriptions, dont le montant total, à ce jour s'élève :

	Francs français
pour le « fonds de solidarité suisse » à.. ..	315.000
pour le « fonds d'entr'aide franco-suisse » à ..	960.000
ce qui fait un total de.. ..	<u>1.275.000</u>

Parmi ces donateurs se trouvent des personnes qui ont bien voulu s'intéresser à nos souscriptions quoi qu'elles ne fassent pas partie de notre Chambre de Commerce. Nous les en remercions très chaleureusement, de même que tous les souscripteurs, membres de notre Compagnie, en Suisse comme en France, grâce auxquels nous avons pu recueillir ces sommes, qui constituent un résultat très satisfaisant, à notre avis, étant donné les nombreuses sollicitations dont nos adhérents sont l'objet dans nos deux pays.

Dans l'organisation de ces deux souscriptions, notre Secrétariat Général a été très efficacement secondé, grâce à la collaboration bénévole de M. Rochette, de Mlle Barbey et de Mme Boissier, que nous sommes heureux de remercier ici.

*
**

Pendant les huit premiers mois de 1939, les échanges commerciaux entre la France et la Suisse avaient présenté le même déséquilibre que précédemment, les exportations françaises en Suisse équivalant au double des importations suisses en France. Mais par rapport à la même période de l'année précédente, le volume de ces échanges avait tout de même augmenté, comme on le voit en comparant les chiffres suivants :

	Janvier à Août	
	1938	1939
	(en milliers de Francs suisses)	
	—	—
Exportations françaises en Suisse	139.858	196.294
Importations suisses en France	77.897	117.568

L'augmentation, d'une année à l'autre, a été de 41 p. 100 pour les premières et de 51 p. 100 pour les secondes.

La guerre a éclaté au moment où nous espérions voir diminuer le déséquilibre de la balance commerciale franco-suisse. Pendant les quatre derniers mois de 1939, les ventes de produits suisses en France, au lieu d'augmenter, ainsi que nous le souhaitions, ont fortement diminué, comme on le voit en comparant, à leur tour, les chiffres suivants :

	Septembre à Décembre	
	1938	1939
	(en milliers de Francs suisses)	
	—	—
Exportations françaises en Suisse.	89.325	79.051
Importations suisses en France	43.509	22.539

Le déséquilibre de la balance commerciale s'est ainsi accentué au préjudice de la Suisse.

*
**

Ce très regrettable et inquiétant état de choses

est dû aux mesures restrictives à l'importation comme à l'exportation, prises depuis le début des hostilités par le Gouvernement français, malgré les conventions en vigueur.

Notre revue et nos circulaires ne vous ont donné qu'un faible reflet des nombreuses difficultés qui ont ainsi surgi dès les premiers jours de la guerre. Nous avons enregistré d'innombrables doléances formulées par nos adhérents, qu'il s'agisse de Maisons suisses important en France ou de Maisons françaises exportant en Suisse, qui toutes se sont trouvées subitement dans la presque impossibilité de poursuivre leur activité.

Nous avons entrepris des enquêtes aussi approfondies que possible sur les causes de ces difficultés et n'avons pas manqué de renseigner nos Autorités Fédérales à Berne et leurs représentants à Paris. Il nous a été également possible de prendre contact avec les délégués suisses chargés de négocier de nouvelles conventions économiques entre les deux pays. Ces pourparlers sont laborieux et difficiles ; ils sont entrecoupés de longues périodes d'attente et ils n'ont pas encore abouti.

Les différentes industries suisses exportant en France ont été gravement atteintes par cette situation. Si, pour certaines d'entre elles, des adoucissements très relatifs sont intervenus vers la fin de l'année écoulée, ce résultat est dû surtout aux démarches directes que les intéressés ont faites, sur la base de nos informations, auprès des Administrations françaises, qui ont accordé aux négociateurs suisses quelques contingents très limités et insuffisants.

Le problème des relations commerciales entre les deux pays n'est ainsi pas encore résolu et au moment où nous rédigeons ce rapport, les nouvelles conventions économiques franco-suissees n'ont pas encore pris forme. Nous allons continuer à suivre cette question avec la grande attention qu'elle mérite et nos vœux les plus ardents accompagnent les négociateurs qui ne tarderont pas davantage, nous l'espérons, à trouver une solution à ce grave problème. Nous sommes convaincus que cette solution est possible. Elle permettra de reprendre des courants d'affaires entre nos deux pays et en ce qui concerne plus spécialement nos adhérents en France (dont le nombre dépasse 1.200), elle ne risquera pas de les obliger à fermer des usines et

des Maisons de commerce, dans lesquelles, d'une part, sont fabriqués ou vendus des produits dont l'économie française a besoin, qu'il s'agisse d'importation ou d'exportation, et dans lesquelles, d'autre part, travaillent des directeurs, des ingénieurs, des techniciens, des ouvriers et des employés français, en centaines de milliers, qui font partie de ce front économique dont M. le Ministre Paul Reynaud a dit que l'importance est vitale pour la France.

*
* * *

L'Exposition Nationale Suisse de Zurich avait été pour notre Chambre de Commerce une très heureuse occasion de faire mieux connaître, dans notre pays de résidence, les industries suisses et l'intérêt qu'il y aurait à leur ouvrir plus largement le marché français.

Au cours des derniers mois de paix, plusieurs visites de cette exposition par des industriels, des commerçants et des journalistes venus des différentes régions économiques de la France, purent être organisées par notre Compagnie.

Par ailleurs, la Légation de Suisse en France, d'entente avec la Direction de l'Exposition de Zurich et avec l'Office Suisse d'Expansion Commerciale, nous avait demandé de chercher à faire connaître cette manifestation dans les milieux d'affaires, tant à Paris qu'en province. Nous nous y sommes employés avec plaisir en diffusant un important matériel de propagande, en faisant paraître de nombreux articles et annonces dans les journaux, en éditant un petit film cinématographique qui fut présenté dans les principales villes françaises, où des conférences eurent également lieu dans le but d'amener à l'Exposition de Zurich le plus grand nombre possible de visiteurs français. Ceux-ci ont contribué à atteindre le très beau résultat que constituent les 10 millions d'entrées à cette exposition, visitée notamment par M. Gentin, Ministre français du Commerce, qui prit un intérêt tout particulier à cette synthèse des différentes activités de notre pays.

De plus, ces visites et cette propagande ont fortement consolidé, dans l'esprit de nos amis français, cette vérité — trop longtemps méconnue — que **la Suisse est le meilleur client de la France**

et qu'elle peut, par conséquent, demander qu'un régime de faveur soit accordé aux importations en France de produits suisses.

* *

Cette propagande, nous nous sommes également efforcés de la réaliser par la publication de notre « Revue Economique Franco-Suisse ». En 1938, nous avons consacré les 10 numéros de notre revue à l'étude des principales industries suisses et de leurs rapports avec le marché français. Poursuivant, en sens inverse, cette étude des échanges commerciaux franco-suisse, nous avons prévu réserver les 10 numéros de 1939 à l'examen des régions économiques de la France et de leurs rapports avec la Suisse. Dans les 6 premiers numéros, publiés de janvier à juin de l'année écoulée, nous avons pu passer en revue 15 des 19 régions prévues. Cette demi-douzaine de fascicules a suscité un grand intérêt parmi les lecteurs de notre organe. Grâce à nos Sections et Correspondants, ainsi qu'aux Consuls de Suisse en France, nous avons obtenu, dans leurs régions respectives, des articles très bien documentés, abondamment illustrés de photographies et rédigés avec beaucoup de compétence par les Présidents et Secrétaires des dites régions économiques et des principales Chambres de Commerce Françaises. Nous avons fait ainsi un périple qui nous a transportés du Nord à l'Ouest et du Sud au Centre de la France. Il nous restait à visiter l'Île-de-France, la Lorraine, l'Alsace, la Franche-Comté et la Bourgogne, lorsque la guerre a éclaté dans l'Est de la France, nous empêchant ainsi de terminer notre voyage circulaire.

Espérons que ce n'est que partie remise à une date aussi prochaine que possible. En attendant, les difficultés que nous rencontrons depuis la guerre à financer notre organe, nous ont contraints à revenir à l'ancienne présentation de notre revue, dont les quatre « numéros de guerre » de 1939 sont parus en novembre et décembre de l'année écoulée. Deux études de notre collaborateur Jacques L'Huilier et deux séries de circulaires à nos adhérents en ont fait le principal objet. Ces numéros ont été aussi appréciés que ceux qui les avaient précédés.

* *

Cet heureux résultat est dû au bon fonctionnement du service d'informations de notre Compagnie, qui s'est efforcé, depuis l'instauration en France comme en Suisse, d'une nouvelle économie de guerre, de fournir à nos adhérents, par le moyen de circulaires, des renseignements précis et clairs sur les multiples mesures économiques faisant l'objet d'une législation souvent touffue et compliquée.

Non contents de les renseigner, nous avons entrepris en faveur de nos adhérents, de multiples démarches auprès des Administrations et Groupements semi-officiels dont dépend l'octroi des autorisations pour l'importation ou l'exportation de marchandises, pour la sortie des capitaux, pour l'augmentation des prix, etc... Nous avons attiré l'attention de nos membres sur la déclaration des avoirs à l'étranger à laquelle les personnes « morales » étrangères, mais non les personnes « physiques » étrangères, sont soumises dans notre pays de résidence. Nous les avons documentés sur la réglementation des rapports entre les personnes se trouvant en France et les ennemis de celle-ci, sur la limitation des bénéfices industriels et commerciaux, sur la prorogation et les modifications de la Contribution Nationale Extraordinaire à laquelle sont assujettis les Suisses domiciliés en France, sur les nouvelles conditions de paiement des effets de commerce, des loyers, etc... tout en leur rappelant l'activité de notre Compagnie dans le domaine du recouvrement des créances sur des débiteurs habitant la France ou la Suisse. Enfin, nous avons renseigné nos compatriotes résidant en France sur les nouvelles dispositions concernant l'emploi de la main-d'œuvre étrangère, le renouvellement des cartes d'identité, l'obtention des visas pour voyager entre nos deux pays, la circulation des étrangers à l'intérieur du territoire français, etc... Dans ces différents domaines, nous avons pu, en outre, intervenir, avec succès, pour des cas particuliers qui nous avaient été soumis par nos adhérents.

La documentation établie par nos soins sur le contrôle des changes a été particulièrement appréciée, tant en France qu'en Suisse où nous avons eu la satisfaction de constater que cet exposé a été utilisé par les banquiers des deux pays. Les lois

promulguées depuis le début de la guerre, sont si nombreuses et parfois si difficiles à interpréter, que nous facilitons beaucoup la tâche de nos sociétaires en les leur présentant dans nos circulaires sous une forme simplifiée et aussi schématisée que possible. Ces circulaires nous ont été demandées en si grand nombre, que nous avons dû en décider l'impression dans notre Revue, comme déjà indiqué.

Dans l'attente de la conclusion de nouvelles conventions économiques franco-suisse, nous cherchons ainsi à faciliter les affaires entamées ou même conclues entre nos deux pays, au cours de ces derniers mois et dont les hostilités suspendent ou entravent l'expédition.

*
* *

Nos efforts sont dignes d'être soutenus par tous les Français et tous les Suisses intéressés, directement ou indirectement, à la sauvegarde et au développement du commerce franco-suisse, but essentiel de notre Chambre de Commerce, comme le rappellent ses statuts.

Notre Compagnie n'a pas cessé, du reste, de se développer au cours de ces dernières années. Elle vient de doubler l'effectif qu'elle avait, il n'y a que sept ou huit ans (alors que le nombre de ses adhérents étaient 800 environ en 1932-33). Pendant l'année écoulée, elle a fait un nouveau bond en avant, portant son effectif, entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1939, de 1.401 à 1.611 membres. Cette augmentation de 210 adhérents en une année, record jamais atteint depuis la création de notre Compagnie, témoigne éloquemment de l'utilité croissante de notre Institution. Nos adhérents pourront consulter à ce sujet les statistiques et les graphiques reproduits dans notre Revue (N^o 3, mars 1940).

Nous tenons à confirmer ici notre gratitude à l'égard de nos membres qui soutiennent nos efforts, par leur appui moral et matériel, nombre d'entre eux depuis vingt-deux ans.

Les événements actuels ne doivent ralentir, ni l'activité, ni l'épanouissement de notre Association. Aujourd'hui, plus qu'hier encore, notre action doit s'appuyer sur un nombre aussi considérable que possible d'industriels et de commerçants, suisses

et français, qui ne peuvent retirer que des avantages concrets et tangibles de leur qualité de membre de notre Compagnie, comme nous vous l'avons rappelé tout à l'heure.

Par conséquent, que chaque adhérent ait toujours présent à l'esprit l'intérêt qu'il a à faire connaître les services rendus par notre Chambre de Commerce et à lui amener de nouvelles recrues.

*
* *

Notre Compagnie est une Association forte, vivante, agissante et qui continue à se développer. Aussi, faut-il de temps à autre modifier et améliorer son organisation. C'est ce que nous avons fait en 1939 en revisant et en complétant son Règlement Intérieur qui, mieux que ses statuts, précise l'organisation de notre Chambre de Commerce.

Cette organisation est basée sur un double principe **géographique** et **professionnel** :

Principe géographique en ce qui concerne la province française où, pendant ces dernières années, nous avons vu augmenter le nombre de nos adhérents plus rapidement encore qu'à Paris et en Suisse.

Après nos Sections de Lyon, Marseille et Lille, fondées respectivement en 1920, 1921 et 1938, nous avons constitué une Section à Strasbourg, le 1^{er} février de l'année écoulée et nous procéderons prochainement, dans l'Ouest de la France, à la création d'une cinquième Section. Ces deux dernières initiatives ont été prises par MM. Weingaertner et Senger, Consuls de Suisse à Strasbourg (actuellement à Toulouse) et à Nantes, dont la collaboration est particulièrement précieuse.

Nous venons également de compléter le réseau de nos Correspondants au Havre, à Reims, Mulhouse, Limoges et Mazamet, en procédant à de nouvelles nominations.

Nous sommes très reconnaissants à ces Sections et à ces Correspondants de l'aide très utile qu'ils nous apportent et qui ne manquera pas de donner un surcroît de vitalité à notre Compagnie.

Principe professionnel en ce qui concerne Paris et la Suisse, où résident la plupart de nos administrateurs, représentant et défendant les intérêts des principales industries ou branches d'activité de notre pays. Certains de ces « chefs

de file », réunissent de temps à autre, au siège de notre Compagnie, nos adhérents appartenant à leur groupe d'industrie. C'est ainsi que nos membres horlogers ont tenu plusieurs réunions en 1939 pour régler d'importantes questions intéressant leur profession. Il faut prévoir que, parallèlement au développement en province de nos Sections et Correspondants, nous allons voir se développer à Paris des « Groupes Professionnels » de nos adhérents, qui ont de grands avantages à retirer d'une discussion en commun des questions intéressant plus particulièrement leur industrie ou branche d'activité.

Notre Conseil d'Administration, en 1939, a suivi très attentivement cette évolution de notre Compagnie et il s'est réuni régulièrement chaque mois, sauf en juillet et en août. Notre Ministre nous a fait l'honneur de venir parfois assister à nos séances, nous donnant ainsi un précieux témoignage de l'intérêt qu'il prend à nos travaux et de l'attention avec laquelle il les suit.

Malheureusement, nous avons eu la douleur de perdre le 9 août dernier, notre Collègue, M. Auguste Duplan, Membre d'honneur et ancien Vice-Président de notre Association. M. Duplan avait été le grand instigateur de la création de notre Chambre de Commerce, mais, il déclina, par modestie, la présidence qui lui fut offerte à plusieurs reprises. Néanmoins, il voulut bien, pendant de nombreuses années, au sein de notre Conseil d'Administration, comme dans notre Comité de Direction, nous prodiguer des conseils extrêmement utiles, que nous déplorons de ne plus avoir aujourd'hui. Nous lui conservons un souvenir très fidèle et reconnaissant.

La Commission des Publications, Statuts et Règlements, sous la présidence de M. Jacques de Pury, et la Commission des Questions Douanières, sous la présidence de M. Frédéric Baumann, toutes deux nommées par le Conseil d'Administration, ont été des plus actives en 1939, la première dirigeant la publication de notre Revue et mettant au point la rédaction de notre Règlement Intérieur; la seconde suivant attentivement les négociations franco-suissees et prenant, à ce sujet, des initiatives utiles et très appréciées.

Notre Comité de Direction, au cours de l'année écoulée n'a pas tenu moins de 17 séances, stimulant ou freinant le zèle de nos Secrétaires de Paris, Lyon et Marseille.

Quant à notre Secrétariat Général, l'organisation de ses services a été améliorée. Les différentes tâches qui lui incombent ont été précisées et réparties aussi nettement que possible entre le Secrétaire Général, le Secrétaire Administratif et leurs différents collaborateurs, dont le nombre est actuellement de sept, comme il l'était au début de l'année écoulée. Un ordre et des notes de service complètent les dispositions du Règlement Intérieur relatives au Secrétariat Général.

*
* *

Le présent rapport est reproduit dans le numéro de la « Revue Economique Franco-Suisse (N° 3, mars 1940) qui sort de presse aujourd'hui, 18 mars.

Vous trouverez également, dans ce même numéro, les rapports d'activité, pour 1939, de nos Sections (1).

Le Comité de la Section de Lille, après avoir évoqué l'Assemblée de fondation de la Section qui eut lieu à Lille, le 23 décembre 1938, consacré la première partie de son rapport à un rapide examen des efforts accomplis par ses membres, en 1939, dans le domaine du recrutement. Il souligne ensuite le beau succès qu'obtinrent en mars les deux conférences faites respectivement par M. Honegger, Professeur à l'Ecole Polytechnique fédérale de Zurich et M. Lemaître, Administrateur-délégué de la Société générale pour l'industrie électrique, à Genève. L'organisation d'un voyage collectif à l'Exposition de Zurich fut également l'occasion d'un heureux rapprochement entre Français et Suisses. En terminant, le Comité lance un appel en faveur des deux fonds « de solidarité Suisse » et « d'entraide Franco-Suisse » créés par le Siège de Paris.

Le rapport du Comité de la Section de Lyon débute par un bref exposé sur la composition et les réunions dudit Comité au cours de l'année 1939. Il traite ensuite des relations entre la Section et le Secrétariat, et le Comité constate avec satisfaction qu'elles ont été extrêmement cordiales et fructueuses

(1) Le rapport du Comité de la Section de Strasbourg ne nous étant pas encore parvenu, sera publié dans le prochain numéro de la « Revue Economique Franco-Suisse ».

en 1939. Il saisit cette occasion pour remercier M. Emile Bitterli, Président de la Chambre de Commerce, de la visite qu'il lui a faite en février 1939 et M. P. F. Fatzer, Vice-Président de la Chambre de Commerce, de sa présence à la dernière Assemblée générale de la Section. Le rapport continue par un aperçu des différents travaux de la Section au cours de l'année écoulée : réunions mensuelles des membres et conférences, organisation d'un stand à la Foire de Lyon, collaboration à la propagande en faveur de l'Exposition Nationale de Zurich, etc., etc... Après avoir donné quelques renseignements sur l'état des membres, les nouveaux locaux du Secrétariat, la situation financière de la Section et fourni quelques indications statistiques sur l'activité du Secrétariat, le Comité conclut en exprimant sa gratitude aux Autorités françaises ainsi qu'aux sociétaires français pour la compréhension amicale qu'ils témoignent à la Section.

L'Assemblée générale du 7 mars 1940 devant laquelle ce rapport a été lu, a enregistré la démission de M. Jacques Muller qui, depuis 1922, a exercé avec une grande distinction les fonctions de Président. Elle a nommé à sa place M. Edouard Barbezat, qui était jusqu'ici Vice-Président.

Le Comité de la Section de Marseille constate que son activité ainsi que celle du Secrétariat fut fortement mise à contribution au cours de l'année 1939, surtout après l'ouverture des hostilités. Il se félicite d'avoir pu renseigner et aider de nombreux adhérents, français et suisses, en lutte aux obstacles de toute nature nés de la guerre. L'attention du Comité et du Secrétariat s'est portée, comme les années précédentes, sur les possibilités de développer le transit suisse par les ports méditerranéens. Leur tâche reste grande dans ce domaine, puisque Marseille, « en vertu de la traditionnelle et séculaire amitié franco-suisse », a pu être désigné comme port suisse. Le Comité s'en réjouit et il espère contribuer par son action à conserver en temps de paix aux ports français de la Méditerranée une partie de l'augmentation du trafic qui résulte des circonstances actuelles. D'autre part, il compte poursuivre ses efforts pour favoriser l'approvisionnement de la Suisse en primeurs de la France méridionale et de l'Afrique du Nord. Le Comité rappelle ensuite les différentes manifestations qui ont jalonné l'activité de la Section de Marseille en 1939 : la conférence

faite le 27 janvier par M. de Ziegler, le déjeuner franco-suisse qui réunit le 28 juin les représentants de la presse régionale, le banquet organisé le 31 juillet à l'Exposition Nationale de Zurich par l'Office Suisse d'Expansion commerciale en l'honneur des participants au voyage collectif entrepris par la Section, et, enfin, les déjeuners mensuels des membres de la Section ainsi que les causeries dont ils sont généralement suivis. Le Comité se félicite des excellents rapports qu'il entretient avec le Consulat de Suisse à Marseille. Ses relations avec les Administrations françaises de la région sont également excellentes et il rappelle qu'il a eu le plaisir de remettre récemment à la Mairie de Marseille un don de 20.000 francs destiné à venir en aide aux détreffes que la guerre a fait naître dans la région. Le rapport s'achève sur un hommage rendu au dévouement des membres de la Chambre de Commerce, dévouement qui permettra à celle-ci de jouer pleinement son rôle dans la période difficile que nous traversons.

L'Assemblée générale du 1^{er} mars à laquelle ce rapport fut présenté, a approuvé le nouveau règlement intérieur de la Section.

Nous tenons à féliciter ici leurs Présidents d'Honneur, leurs Présidents en charge, les Membres de leurs Comités, leurs Secrétaires et les adhérents qui y sont rattachés pour la belle et féconde activité déployée par eux pendant l'année dernière.

Nous voudrions également remercier les Consuls de Suisse et les Correspondants de notre Compagnie pour leur aide précieuse dans les régions de France où nous n'avons pas encore pu grouper nos membres en Sections.

Nous envoyons également une pensée reconnaissante à nos amis de l'Office Suisse d'Expansion Commerciale, à Zurich et Lausanne, avec lesquels nous collaborons toujours plus étroitement et dans des conditions qui vont sans cesse en s'améliorant.

L'Office Suisse d'Expansion Commerciale qui dispose, depuis plusieurs années, d'un siège dans notre Conseil d'Administration, est représenté, depuis l'année dernière, par son nouveau Président, M. Henri Muret, successeur de M. le Conseiller Fédéral Wetter, Chef du Département des Finances à Berne.

Enfin, nous tenons à dire à M. le Ministre Stucki combien nous sommes heureux de constater que,

pendant cette année 1939, nous avons eu le privilège de travailler en accord avec les différents services de la Légation de Suisse en France d'une manière certainement plus étroite et plus efficace encore qu'elle ne l'avait été au cours des années précédentes. De son côté, notre Président d'honneur a bien voulu nous assister de ses précieux avis et nous faciliter grandement la tâche qui nous incombe. Nous le prions, avec ses Collaborateurs,

d'agréer l'expression de notre gratitude et nous lui demandons d'être notre interprète auprès des Autorités Fédérales pour exprimer à celles-ci notre fidèle et respectueux attachement.

Pour le Conseil d'Administration
de la Chambre de Commerce Suisse en France

Le Président :

Emile BITTERLI.

Paris, le 18 mars 1940.

RAPPORT DU TRÉSORIER

sur les finances de la Chambre de Commerce Suisse en France en 1939

Nous avons l'honneur de vous soumettre l'état des recettes et des dépenses de l'année dernière, ainsi que le bilan au 31 décembre 1939; nous avons indiqué en regard de ceux de 1939, les chiffres correspondants de 1938 :

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES

	Recettes		Dépenses	
	1939	1938	1939	1938
Cotisations :				
Siège de Paris.	407.175 »	317.827 50	Loyer	29.700 » 29.025 »
Section de Lyon.	37.150 »	32.400 »	Personnel	324.882 80 235.120 »
Section de Marseille.	45.850 »	38.475 »	Frais généraux	158.044 62 135.805 35
Subvention fédérale	104.000 »	84.500 »	Frais de la R. E. F. S.	» » 96.689 10
Publicité dans la « Revue Economique Franco-Suisse »	» »	85.880 16	Amortissement du déficit 1937	» » 34.414 71
			Assurances	5.474 60 » »
Renseignements et recettes diverses :			Section de Lyon.	42.597 05 29.430 80
Siège de Paris.	13.200 71	42.276 10	Section de Marseille.	48.911 85 42.072 45
Section de Lyon.	4.500 »	521 65		
Section de Marseille.	5.638 55	1.740 06	Total des dépenses	609.610 92 602.557 41
			Excédent des recettes.	7.903 34 1.063 06
Total des recettes.	617.514 26	603.620 47		617.514 26 603.620 47

BILAN

	Actif		Passif	
	1939	1938	1939	1938
Caisses et banques	81.385 63	34.318 94	Créditeurs.	14.597 » 6.425 55
Débiteurs	23.805 30	11.909 14	Provision pour créances douteuses et pertes sur la « Revue Economique Franco-Suisse »	7.289 70 7.289 70
Comptes d'ordre	42.735 95	9.800 50	Provision pour renouvellement du matériel et du mobilier, divers et imprévus	23.000 » 23.000 »
	147.926 88	56.028 58	Comptes d'ordre	74.079 69 18.250 27
			« Revue Economique Franco-Suisse »	19.994 09 » »
			Section de Marseille :	
			Réserves et excédent 1939	4.576 70 » »
			Excédent de recettes 1938	1.063 06 » » 1.063 06
			Excédent de recettes 1939	3.326 64 4.389 70 » »
				147.936 88 56.028 58

Ces chiffres appellent les observations suivantes :
L'excédent de recettes de l'exercice 1939 est de 7.903 fr. 34 contre 1.063 fr. 06 pour 1938.

L'augmentation des « recettes » est due principalement au développement de la Chambre de Commerce, dont l'effectif, en 1939, est passé de 1.401 à 1.611, ce qui a permis à notre Compagnie de faire face à un surcroît de dépenses résultant de l'engagement de nouveaux collaborateurs, de l'augmentation des salaires et des frais généraux.

Nous avons ouvert une rubrique « assurances » qui figurait dans les frais généraux en 1938.

Quant à la « Revue Economique Franco-Suisse », le Conseil d'Administration a décidé de lui donner une certaine autonomie financière. Les recettes et les dépenses de notre organe seront comptabilisées séparément à partir de l'exercice 1938-1939. Voici les chiffres :

	Recettes	Dépenses
Publicité	146.284 70	» »
Abonnements	600 »	» »
Recettes diverses	1.080 10	» »
Impression	» »	95.018 45
Dessins, clichés, etc.	» »	9.364 15
Pochettes	» »	6.720 »
Affranchissement	» »	12.834 11
Dépenses diverses	» »	4.034 »
Excédent de recettes.. .. .	» »	19.994 09
	<u>147.964 80</u>	<u>147.964 80</u>

Notre Revue présente ainsi un excédent de recettes de 20.000 francs (en chiffres ronds) pour l'année écoulée, alors que nous avons fait des déficits en 1937 et 1938, s'élevant respectivement à 19.000 et 11.000 francs.

Quant à nos Sections de Lyon et de Marseille,

à l'inverse de 1938, c'est l'excédent de recettes de la seconde qui compense, en 1939, le léger déficit de la première.

Pour l'exercice en cours, nous avons établi un budget en équilibre et nous espérons que les nouvelles adhésions que nous pourrions recueillir au cours de l'exercice, compenseront la diminution de nos recettes du fait que certains de nos membres mobilisés seront dans l'impossibilité de nous verser leur cotisation.

Nos membres ont pu se rendre compte que notre Secrétariat les renseigne avec diligence, au moyen de circulaires et de la « Revue Economique Franco-Suisse », sur les nouveaux textes législatifs et réglementaires parus en Suisse et en France. Notre Chambre de Commerce peut donc rendre dans les temps difficiles que nous traversons des services plus importants qu'en temps de paix. Les adhésions de nouveaux membres nous prouvent et nous confirment que nos initiatives sont bien accueillies.

Nous remercions, par avance, ceux de nos adhérents qui voudront bien seconder notre action de recrutement en nous indiquant les noms des personnes et des entreprises qui ne font pas encore partie de notre Compagnie, mais qui sont susceptibles de soutenir notre cause, tout en bénéficiant des services mis à la disposition de nos sociétaires.

Nous remercions de même ceux de nos adhérents qui ont bien voulu augmenter leur contribution pour l'année en cours, ce qui nous aidera également à remplir la tâche qui nous incombe.

Le Trésorier :

Ernest GUTZWILLER.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Messieurs,

En vertu du mandat que vous avez bien voulu nous confier lors de la dernière Assemblée générale, nous avons procédé à la vérification de la comptabilité de la Chambre de Commerce Suisse en France.

Les livres avec toutes les pièces comptables pour l'exercice 1939 ont été mis à notre disposition, et nous avons pu constater la parfaite régularité,

ainsi que la concordance des soldes du Grand Livre avec les postes du bilan.

Nous vous proposons donc d'approuver les comptes tels qu'ils ont été présentés par M. Ernest Gutzwiller, votre Trésorier.

Les Commissaires aux Comptes :

Charles-Edouard MULLER,
Jacques RIEDWEY.

Section de Lille

RAPPORT DU COMITÉ sur l'exercice 1939 présenté à l'Assemblée Générale du 27 février 1940

Messieurs,

C'est le 23 décembre 1938, comme vous vous en souvenez, que MM. Bitterli et de Pury étaient venus à Lille pour notre Assemblée de fondation.

Développement de la Section

Le but principal de la formation à Lille d'une Section de la Chambre de Commerce Suisse en France était de faire connaître la Suisse au point de vue commercial et industriel, alors que souvent elle n'est connue qu'au point de vue touristique et, dans certains milieux, au point de vue humanitaire : par ceux qui en 1916-1918, ont été soit hébergés, soit évacués par la Suisse et qui en ont gardé un lumineux souvenir.

Une des façons d'arriver à nos fins est le recrutement de membres qui, par leur contact avec notre organisation, apprennent ainsi à connaître les possibilités industrielles de la Suisse.

A ce point de vue, le principal travail a été fait par M. le Consul Huber qui a loué les mérites de la Chambre de Commerce à tous les industriels qui venaient chercher des renseignements commerciaux. Comme vous avez pu le voir, ses efforts ont été couronnés de succès.

M. Steinlen avait espéré pouvoir faire une prospection dans la région de Valenciennes-Maubeuge. Malheureusement, il a été assez gravement accidenté l'hiver dernier et n'a pu reprendre que lentement ses occupations au cours du dernier trimestre 1939, c'est-à-dire à un moment où il ne pouvait guère être question de ce genre de travail. Nous sommes heureux de voir qu'aujourd'hui M. Steinlen est complètement rétabli.

M. Effront avait obtenu en juillet le moyen de connaître les noms des industriels de la région Lille-Roubaix-Tourcoing travaillant avec la Suisse et comptait aller, dès octobre, les voir personnellement. Il n'a évidemment pas pu le faire.

Organisation de conférences

En mars, en collaboration avec la Société Industrielle du Nord de la France, nous avons organisé

deux conférences : l'une par le Prof. Honegger, du Polytechnicum de Zurich, sur : « L'Industrie suisse des métiers à tisser », et l'autre par M. Lemaître, Administrateur-Délégué de la Société Générale pour l'Industrie Electrique à Genève sur : « Quelques aspects du développement de l'électricité en Suisse ».

Ces deux conférences ont remporté un vif succès et permis de faire connaître de belles réalisations industrielles en Suisse.

M. Monvert, Vice-Président et M. Gentil, Administrateur de notre Compagnie, s'étaient spécialement déplacés pour assister à ces conférences et nous tenons à les remercier, ainsi que le Conseil de cette marque de sympathie pour nos efforts.

Toujours dans le cadre de notre activité, nous avons organisé, en collaboration avec notre Siège de Paris, un voyage à l'Exposition de Zurich. Nous avons réuni une vingtaine d'industriels de la région qui ont pu visiter non seulement l'Exposition, mais encore les ateliers de l'Ecole Polytechnique et des usines qui pouvaient les intéresser directement : Escher-Wyss, Brown-Boveri, Ruti, etc...

Les visiteurs et leurs hôtes avaient envisagé de nouer des rapports d'affaires, mais nous ne savons pas dans quelle mesure ces projets ont été réalisés.

Activité générale

Enfin, nous avons répondu à un certain nombre de renseignements demandés par des firmes suisses en ce qui concerne les débouchés dans notre région et par des maisons françaises relativement aux possibilités d'exportation en Suisse.

Le nombre des membres de notre Section, grâce surtout aux efforts de notre Président d'honneur, a augmenté de 50 p. 100 entre notre fondation et la fin de l'année 1939. Ce sera notre devoir de conserver les résultats acquis ou même de les améliorer malgré les événements, car plus que jamais les échanges sont nécessaires entre la Suisse et la France, et c'est peut-être maintenant plus encore qu'en temps ordinaire que nous pouvons rendre des services à nos membres.

Vous avez tous été sollicités en décembre dernier de participer aux deux souscriptions ouvertes par notre Siège de Paris pour un « fonds de solidarité suisse » et un « fonds d'entr'aide franco-suisse ». Si les résultats sont très encourageants à Paris où l'on a déjà recueilli plus de 1.200.000 francs, ils sont plutôt décevants ici, puisque 3 réponses seulement nous sont parvenues. Il suffira de vous le signaler pour que vous fassiez chacun un effort personnel et que vous agissiez autour de vous.

*
* *

Vivant en France, nous savons que le plus ardent

désir des Français a toujours été la paix : souhaitons que 1940 voie revenir une ère de paix féconde, telle que la souhaite la France, paix qui permette également à la Suisse de vivre normalement au milieu d'une Europe pacifiée où tous les pays s'efforceront de procurer à leurs habitants une vie paisible débarrassée pour toujours de la hantise de la guerre.

Lille, le 27 février 1940.

Pour le Comité :
Le Président,
I. EFFRONT.

Section de Lyon

RAPPORT DU COMITÉ sur l'exercice 1939 présenté à l'Assemblée Générale du 7 mars 1940

Monsieur le Consul,
Messieurs,

Il y a vingt ans que se réunissait ici, pour la première fois, dans les locaux de l'Union Helvétique, notre Section de Lyon ; c'était le 26 mai 1920.

L'an dernier, le 28 février, vous renouveliez au Comité votre confiance et à moi-même la Présidence.

Il ne serait guère possible de résumer l'activité de notre Section durant l'année 1939 sans faire allusion aux événements ; ils ont guidé notre action et nous nous sommes efforcés de ne pas nous laisser dépasser par leurs conséquences. Aux difficultés de tous les jours, il a fallu trouver des réponses immédiates ; aux sollicitations de chaque instant, il a fallu trouver les solutions les plus rapides.

Nous vous remercions, Messieurs, pour l'utile concours que vous n'avez cessé de nous apporter par vos avis, vos conseils et par votre appui matériel. Nous tenons surtout à remercier ceux de nos sociétaires, mobilisés sous les drapeaux français ou suisses, qui continuent à prendre leur part de charge et tiennent à demeurer membres de notre Compagnie.

La fin de l'année 1939 pouvait laisser craindre le pire. Grâce à de nouveaux appuis, la situation de notre Section n'a pas eu trop à pâtir des circonstances.

Un membre actif de notre Section, M. Marius Chevalaz, est décédé à la fin de décembre. Je réitère

à sa famille nos sincères condoléances, et je vous invite, Messieurs, à vous lever pour honorer la mémoire de notre sociétaire et ami.

*
* *

Voici exposés, les différents chapitres de notre rapport :

Comité

Depuis le 28 février 1939, le Comité de notre Section est ainsi composé :

Président d'honneur : M. le Consul Georges Meyer ; Président : M. Jacques Muller (cuir et chaussures) ; Vice-Président : M. Edouard Barbezat (électro-mécanique) ; Trésorier : M. Gustave Karcher (filature) ; Membres : MM. William Benoît (assurances transport), Emile Borel (Hôtellerie), Edouard Bourquin (banque), Maurice Bouvier (produits pharmaceutiques), René Gauchat (organisation-comptable) ; Henri Linder (filature de schappe) ; Jean-Christian Manghardt (commissionnaire en soieries) ; Erwin de Waldkirch (chaussures) et Louis Wegelin (exportation).

Nous tenons à remercier vivement M. le Consul pour l'intérêt qu'il témoigne à notre activité ; nous vous rappelons aussi que MM. Muller et Wegelin, comme administrateurs de notre Compagnie, ont participé aux travaux du Conseil d'Administration, à Paris.

*

Notre Comité s'est réuni six fois en 1939; notre Bureau s'est réuni le 3 mai, et une Assemblée extraordinaire, groupant des représentants de toutes les sociétés suisses de Lyon se réunit dans nos locaux le 2 septembre.

Les premières réunions de l'année ont examiné successivement l'organisation du recrutement de nouveaux membres et la propagande à faire en faveur de l'Exposition Nationale Suisse à Zurich. La participation suisse à la Foire de Lyon, la publication de la « Revue Economique franco-suisse » (numéro se rapportant à notre région économique) et les déplacements de notre Secrétaire furent tour à tour examinés. Le 2 septembre, nous avons des mesures plus graves à envisager: l'action des Sociétés suisses pendant les hostilités et l'aide que nous pourrions être appelés à donner aux évacués suisses. Notre Secrétaire fut alors chargé, par les différentes Sociétés de notre ville, de prévoir l'évacuation des enfants et leur éloignement dans un lieu à déterminer.

Au début de l'année 1940, le Comité sortant s'est occupé de la présente Assemblée; vous allez être appelés tout à l'heure à nommer votre Comité pour l'exercice 1940 et à remplacer notamment votre Président, qui désire se retirer.

Le Comité sortant recommande à vos suffrages les candidats qu'il vous propose.

Relations avec le Siège central

Nous remercions vivement M. Bitterli, Président, qui nous honora d'une visite en février, et M. Fatzer, Vice-Président, qui assista à notre Assemblée générale. M. de Pury, Secrétaire général, nous fit également deux visites.

Nos rapports avec le Secrétariat général ont toujours été empreints de la plus franche cordialité, et nous sommes heureux de remercier nos collègues de Paris pour les innombrables services qu'ils ont rendus à nos sociétaires, surtout vers la fin de l'année, quand leurs remarquables circulaires nous apportèrent de si judicieux renseignements.

Réunions mensuelles et Conférences

Le 14 janvier, M. Edouard Barbezat nous fit une causerie très documentée sur le problème des autorails et l'électrification des chemins de fer français.

Le 28 février, M. Potton, Vice-Président de la Chambre de Commerce de Lyon, nous parla de la « Conjoncture économique et sociale en France », conférence remplie d'enseignements et d'idées neuves.

Le 3 avril, M^e Piquecry faisait une spirituelle causerie sur quelques travers bourgeois, considérés ironiquement aux lumières de l'économie sociale.

Le 1^{er} mai, notre Président faisait d'intéressantes communications qui résumaient les études de notre Comité de Direction.

Le 5 juin, M. Borel, de l'O. F. O. R. de Genève, nous parlait de l'adaptation du commerce et de l'industrie aux nouvelles conditions créées par les circonstances.

Enfin, en juillet, M^e Piquecry faisait un bref exposé, clair et concis, sur le nouveau statut légal des commerçants et artisans, au point de vue surtout de la situation des étrangers domiciliés en France.

Les vacances supprimaient ensuite nos réunions. Les deux premiers mois de la guerre ne nous laissèrent pas de loisir de nous grouper, et, en décembre seulement, nous pûmes reprendre nos déjeuners habituels, donnant à celui de ce mois un caractère d'information mutuelle et de nouvelle prise de contact.

Foire de mars 1939 et Exposition Nationale Suisse de Zurich

Vous n'ignorez pas que l'Exposition de Zurich fut un événement capital dans la vie nationale suisse; il est donc bien naturel que nous ayons tenu à apporter à cet œuvre notre collaboration. Cela nous fut possible grâce à la propagande que nous avons pu faire en sa faveur.

Dès le mois de mars, dans le stand suisse à la Foire de Lyon, nous nous sommes efforcés de faire toute la publicité souhaitable, continuant ce que la « Revue Economique Franco-Suisse » faisait déjà depuis plusieurs mois.

Nous avons été chargés, comme les années précédentes, de l'aménagement, au mois de mars, du stand suisse à la Foire de Lyon. L'Office National Suisse du Tourisme avait équipé la partie touristique du stand; à notre Section était réservé le soin d'aménager la partie commerciale et industrielle.

Cet important groupe de six stands, dont une grande partie était consacrée à l'Exposition Nationale Suisse, attira, comme chaque année, une grande foule de visiteurs. Le matériel imprimé mis à notre disposition (plus de 200 kilos de dépliants et guides), fut juste suffisant.

Rappelons que le stand suisse de la Foire, qui avait été réservé pour trois ans, avait été aménagé en 1938 et que le gros œuvre fut conservé en 1939. A part l'Exposition Nationale Suisse, l'Office National Suisse du Tourisme et l'Office Suisse d'Expansion

Commerciale, nous représentions également les Chemins de Fer Fédéraux, la Foire de Bâle et le Comptoir de Lausanne. Tous ces organismes avaient un ou plusieurs emplacements réservés dans le groupe suisse. La Foire de Bâle disposait au surplus d'un stand, attenant au groupe suisse; nous nous étions chargés également de sa présentation.

Durant la Foire, l'association des « Grandes Conférences lyonnaises » avait invité M. Robert de Traz à faire une Conférence au Théâtre des Célestins. Le sujet traité : « La Suisse, terre de liberté et de civilisation », apportait à l'œuvre de propagande à laquelle nous consacrons nos efforts, un appui très appréciable. Toutes les notabilités lyonnaises assistaient à cette manifestation ou y étaient représentées. La célèbre chorale de Lausanne, « La Chanson Romande », était venue tout spécialement, et son concert, avant et après la conférence, fut un succès. Ces chanteurs vinrent faire visite au stand suisse, à la Foire, et y donnèrent un concert, attirant un public énorme. Le poste de Lyon P. T. T. diffusait, le jour suivant, tout un programme de chants populaires suisses qu'interprétait, la « Chanson Romande »; cette Société avait consacré la soirée de la veille à un concert donné au Casino de Charbonnières-les-Bains. Nous citons ces manifestations pour mémoire — notre Compagnie n'y ayant apporté qu'une collaboration publicitaire — mais tenons à remercier les organisateurs, surtout ceux qui en furent les protagonistes ignorés : M. le Consul Georges Meyer, son actif Vice-Consul M. Berthod, et M. Lucien Chachuat, notre sociétaire, toujours serviable et plein d'heureuses initiatives.

Pendant la Foire encore, le poste national de Lyon P. T. T. diffusait une interview de M. Béguelin, par M. Touzot, Administrateur-Délégué de la Foire de Lyon, sur la participation suisse à la Foire et sur l'Exposition Nationale de Zurich.

La propagande continuée en avril, mai et juin par l'entremise des agences lyonnaises de voyage — à qui nous avons suggéré l'organisation de voyages combinés — entraîna pour notre Section l'envoi de plus de 1.000 circulaires. Quatre agences lyonnaises offraient aux touristes les circuits les plus variés, mais comportant tous la visite de l'Exposition Nationale de Zurich.

Enfin, en juillet, grâce encore à l'entremise du Consulat, nous avons organisé, dans la salle du cinéma Royal, une manifestation qui laissa une impression favorable, même émouvante, à tous les participants. Devant plus de 750 spectateurs, le beau film « La Suisse au cœur de l'Europe » fut projeté.

Les encouragements et les félicitations reçus démontrent que de telles manifestations devraient

être répétées, et ceci de l'avis même des personnalités françaises qui rehaussaient l'éclat de cette réunion.

Les événements devaient malheureusement arrêter notre programme de propagande, car notre action devait continuer jusqu'à mi-octobre si nous en avons eu le loisir. Les résultats n'en ont pas moins été très satisfaisants, si nous en jugeons d'après le nombre de Lyonnais, Français et Suisses, qui sont allés à Zurich et en sont revenus enthousiasmés.

État des Membres

Malgré les événements, quelques radiations et de rares démissions, nous voyons le nombre de nos sociétaires augmenter. Nous comptons, aujourd'hui, 185 membres, soit une augmentation de plus de 20 unités sur l'effectif de 1939. Au surplus, 4 adhésions ont été recueillies par notre Section pour le siège central.

Locaux

Un important changement est survenu au début de la guerre. Le Consulat de Suisse, qui nous offrait jusqu'alors l'hospitalité la plus bienveillante, s'est vu obligé par les circonstances à nous réclamer le bureau où nous avons notre siège.

Après de laborieuses recherches, à une époque peu favorable, nous avons fini par nous installer au N° 4 de la rue Président-Carnot. L'aménagement fut assez long; nous avons maintenant l'avantage de nous trouver en plein centre de la ville, et nos bureaux offrent un aspect qui reçoit d'unanimes approbations.

Nos rapports avec le Consulat ne sont en rien affectés, et nous continuons à entretenir les meilleures relations avec ses chefs et son personnel. Nous saisissons cette occasion pour les remercier, les uns et les autres, pour les innombrables services qu'ils nous rendent. Nous nous efforçons, de notre côté, à répondre à toutes les demandes de notre représentation officielle.

Finances

L'exercice 1939 s'est terminé par un déficit de 1.827 fr. 15, après incorporation des dépenses imprévues se rapportant, en grande partie, au changement de local.

Les cotisations encaissées sur l'exercice 1939 se sont élevées à 37.850 francs, auxquels il y a lieu d'ajouter 1.400 francs de cotisation 1939 encaissées sur 1940, ce qui porte le total des cotisations à 39.250 francs, pour une prévision budgétaire de

38.300 francs. Les recettes diverses s'élèvent à 500 francs, somme prévue au budget.

Les dépenses ordinaires de 1939 ont été de 34.428 fr. 70, pour une prévision budgétaire de 34.720 francs.

Les dépenses extraordinaires, tant pour la « Revue Economique Franco-Suisse » que pour l'Exposition de Zurich, s'élèvent à 2.143 fr. 50. Le transfert du siège et les aménagements du nouveau bureau ont entraîné un solde de dépenses de 5.004 fr. 95, somme tenant compte des frais restant encore à payer, ainsi que du supplément de loyer et des frais d'aménagement.

Si l'on défalquait les dépenses extraordinaires que l'exercice 1939 a dû prendre en charge, pour ne comparer que les recettes et dépenses normales de l'exercice, celui-ci se terminerait par un excédent de recettes de 5.321 fr. 30, pour une prévision budgétaire de 4.080 francs.

Activité du Secrétariat

Nos rapports statistiques, vu les perturbations des derniers mois de l'année, ne peuvent pas représenter l'activité réelle du secrétariat. Si nous tenons compte des vacances du mois d'août, si nous y ajoutons l'activité consacrée, en septembre, par M. Beguelin à un service auxiliaire, pour la mobilisation des Suisses (service auxiliaire, auquel participèrent une dizaine de nos sociétaires), et si nous constatons qu'en novembre, nous n'avions pratiquement plus de bureau, nous arrivons tout de même à une activité très accrue, et les chiffres de 1938, pour une période de même durée, se trouvent dépassés.

Ainsi, pour dix mois normaux pris dans chaque année, nous arrivons aux comparaisons suivantes :

Extrait des rapports statistiques mensuels

	en 1938	en 1939
Visiteurs reçus	924	1.206
Conversations téléphoniques.. ..	987	1.329
Démarches extérieures	370	462
Lettres reçues	598	717
Imprimés et journaux reçus (1). ..	834	879
Lettres envoyées	1.026	1.354
Imprimés envoyés et circulaires.. ..	1.287	2.227

Le nombre des visiteurs reçus a surtout beaucoup augmenté en fin d'année, époque à laquelle nous avons été consultés sur toutes les nouvelles prescriptions nées de la guerre. Les visites en septembre et octobre peuvent être évaluées à plus de 15 par journée.

Les démarches extérieures ont beaucoup augmenté, et leur nombre serait encore beaucoup plus grand si nous avions eu le loisir de les noter au début de la guerre, car dès septembre, notre Secrétaire s'est employé en faveur de nos membres et a fait de nombreuses démarches, avec chaque fois d'heureux résultats, dans les différents bureaux de l'Administration française et même dans ceux de l'Autorité militaire.

Partout l'accueil le plus bienveillant lui a été réservé, et partout nos requêtes ont été examinées avec intelligence et rapidité. Vous connaissez, Messieurs, pour en avoir bénéficié, avec quelle cordialité les Autorités françaises ont répondu à vos demandes, avec quelle amabilité elles ont écourté les délais d'attente, et avec quelle visible sympathie elles vous ont accueilli, vous Suisses, facilitant votre travail, vos déplacements.

Je veux terminer en remerciant nos sociétaires français pour leur fidèle collaboration. Je leur sais gré de l'amitié dont ils nous honorent.

Pour que nos fils vivent libres et joyeux, pour la Victoire de la France, travaillons.

Lyon, le 7 mars 1940.

Pour le Comité :

Le Président :

J. MULLER.

(1) Il convient d'ajouter à ces chiffres les imprimés reçus et distribués à la Foire, soit environ 250 kilos, chaque année.

Pour 1939 : Il y a lieu de tenir compte de 3.000 imprimés environ, reçus et distribués à une séance de cinéma en faveur de l'Exposition Nationale de Zurich.

Section de Marseille

RAPPORT DU COMITÉ sur l'exercice 1939 présenté à l'Assemblée générale du 1^{er} mars 1940

Messieurs,

Les membres de la Section de Marseille et du Sud-Est de la Chambre de Commerce Suisse en France ont été convoqués aujourd'hui en Assemblée générale pour entendre et approuver, s'il y a lieu, le compte rendu de l'activité de notre groupement et le résultat financier de l'exercice 1939. En raison des profonds bouleversements économiques provoqués par la guerre, notre activité a, elle aussi, subi fortement, dès l'automne dernier, l'influence des événements. Nous allons tâcher de caractériser le travail accompli en 1939 en termes aussi succincts que possible.

Activité générale

Les séances de notre Comité ont été régulièrement tenues chaque mois et de fréquentes consultations personnelles effectuées par le Secrétariat auprès de nos membres sur des objets d'espèces ont suppléé aux travaux de commissions qu'il aurait fallu constituer sans cela pour chacun des domaines considérés.

Notre organisation interne n'a pas été modifiée par la brusque transition de septembre. Il faut préciser cependant que, depuis lors, le secrétaire assume seul les différents services de notre Secrétariat, à Marseille. Après une fermeture temporaire de trois semaines au début de la guerre, durant laquelle notre secrétaire se mit à la disposition du Consulat de Suisse, à Marseille, nous dûmes faire face à un important surcroît de besogne.

Sans énumérer tous les objets qui forment l'essence de notre activité, nous soulignerons cependant la mise à contribution très large depuis octobre dernier de nos services d'informations et de renseignements.

Grâce aux initiatives prises par notre siège de Paris dans le but de documenter nos membres sur les nombreuses questions issues de l'institution en France et en Suisse d'une économie de guerre, grâce aussi à nos efforts en vue de parfaire ces informations et d'éclaircir les cas d'espèces soulevés dans le cadre des attributions spéciales de la Section

de Marseille, notre Chambre de Commerce a confirmé sa raison d'être et son utilité par une adaptation rapide de ses services aux circonstances.

Depuis l'automne dernier également, nous avons eu l'occasion, plus fréquemment qu'auparavant, de mettre en relations les milieux commerciaux français et suisses; à notre connaissance, elles n'ont abouti toutefois qu'à de faibles résultats en ce qui concerne surtout les échanges de marchandises, cela pour des raisons connues de tous et que le cadre restreint de ce rapport nous empêche de rappeler ici.

Nos relations avec les milieux commerciaux et économiques de nos deux pays se sont sensiblement intensifiées et étendues, au point de nous mettre en mesure de renseigner sur des questions sortant de notre ressort coutumier, mais devenues actuelles par les temps présents.

En ce qui concerne notre action de propagande, l'année 1939 fut placée sous le signe de l'Exposition Nationale Suisse de Zurich. Nous eûmes naturellement à cœur d'y contribuer dans toute la mesure de nos moyens.

Revue Économique Franco-Suisse

La série 1939 de notre publication, consacrée à l'étude des rapports commerciaux entre les régions économiques françaises et la Suisse, nous donna l'occasion de préparer le numéro de mai concernant la Provence et le Languedoc. Cette brochure fut très remarquée et il convient de remercier tous les collaborateurs qui prêtèrent si aimablement leur concours à la rédaction ou à la partie publicitaire de ce numéro, le plus important que notre Chambre de Commerce ait jamais publié. Il fut mis en valeur par une diffusion judicieuse assurée par nos soins, tant en France qu'en Suisse.

Transit-Transports

De précédents rapports vous ont relaté la vigilance que nous n'avons cessé d'observer à l'égard du

développement de l'utilisation des ports français de la Méditerranée par les usagers suisses. Cette tâche ne s'est pas réduite en 1939; elle a consisté principalement à étudier l'évolution du transit suisse entre les principales voies d'acheminement utilisées par notre commerce et à divulguer les résultats de nos recherches.

Avant la guerre, la question du coût des transports primait de plus en plus toutes les autres considérations. Grâce à des efforts coordonnés, d'appréciables concessions furent accordées par la voie de Marseille à la fin de 1938 et au début de 1939, en particulier aux transports de céréales en transit vers la Suisse.

Puis vint la guerre qui concentra instantanément sur les ports français et italiens l'énorme trafic que la Suisse effectuait surtout par le Rhin via les havres nordiques.

Nous passerons sur les nombreux problèmes que pose un si brusque revirement des choses, afin de nous féliciter sans réserve qu'en vertu de la traditionnelle et séculaire amitié franco-suisse, Marseille ait pu être désigné comme port suisse. Il est encore prématuré de définir le rôle précis qui s'imposera durant cette période à notre Chambre de Commerce en matière de transit et de transports. Mais nous pouvons affirmer que notre Section poursuivra ses efforts pour que les ports français de la Méditerranée conservent en période de paix une part appréciable de l'augmentation des opérations de transit avec notre pays qui semble leur être dévolue du fait des événements présents.

Ravitaillement de la Suisse

Notre contribution à la tâche qui consiste à favoriser l'approvisionnement de la Suisse en fruits et légumes du Midi de la France et de l'Afrique du Nord nous a valu l'adhésion d'un nombre — encore trop restreint — d'intéressés qui se sont rendu compte des services que nous pouvions leur rendre.

Au cours de différentes prises de contact avec les milieux suisses importateurs de ces produits, notre documentation sur les possibilités de débouchés offertes par le marché suisse à la production maraîchère et fruitière française s'est encore enrichie.

A cette première catégorie de marchandises sont venus s'ajouter depuis la guerre les produits fabriqués dans notre région, comme les huiles, le savon, les matières grasses, etc., et ceux provenant d'outre-mer dont la Suisse, gros acheteur, cherche à s'approvisionner en dépit de la fermeture de plusieurs de ses anciens centres fournisseurs.

Cette activité nécessite de notre part, bien

entendu, des enquêtes, des interventions, ainsi que la tenue à jour d'une vaste documentation, adaptées aux formalités et réglementations actuelles des échanges franco-suisses.

Manifestations

Notre Section s'est associée au Consulat pour organiser la conférence faite à Marseille, le 27 janvier, par M. de Ziegler, professeur à l'Université de Genève, sur « La Suisse inconnue ». Il en fut de même pour le déjeuner franco-suisse du 28 juin, offert aux représentants de la presse régionale dans les Salons de la Maison Suisse. Le succès de cette journée fut dû à l'Office National Suisse du Tourisme qui n'hésita pas à soigner ses convives suivant toutes les règles de l'art.

Le 31 juillet eut lieu, à Zurich, un banquet de notre Section qu'avec bonne grâce, l'Office Suisse d'Expansion commerciale tint à nous offrir dans le cadre grandiose et inoubliable de notre Exposition Nationale.

La Foire de Marseille de septembre 1939 devait fournir l'occasion d'inaugurer un Pavillon Suisse abritant une importante participation économique. Si les événements ont annihilé la réalisation de ce projet, dont le mérite revenait en grande partie à l'Office Suisse du Tourisme, nous voulons espérer qu'il ne s'agit que d'une partie remise.

Comme d'habitude, les réunions mensuelles de nos membres ont été assidûment fréquentées et les causeries faites à l'issue de ces déjeuners amicaux continuèrent à en soutenir l'intérêt.

M. G. Desbœuf, Vice-Président du Comité Régional du Centre d'Expansion française nous parla en janvier des « Conséquences économiques et politiques des événements d'Europe Centrale ». En avril, M. Manz, Directeur de l'Office Suisse du Tourisme à Nice, souligna la signification de l'Exposition Nationale Suisse de 1939. Les « Relations intellectuelles franco-suisses » furent magistralement esquissées à la réunion de mai par M. Voirier, Vice-Consul, tandis que le mois suivant, M. P. Barlatier, Vice-Président de l'Union Générale des Rhodaniens, nous entretenait des « Divers aspects de la question du Rhône », sujet particulièrement cher à nos deux peuples unis par ce beau fleuve. En juillet, M. Bovet, Président de la Section, commenta un exposé du Professeur Gaston Jèze sur « Les finances de la Suisse ». En février, notre secrétaire vous dit quelques mots sur les « Perspectives en Suisse et en France », tandis qu'il vous faisait part en décembre de différents communiqués sur des questions d'actualité.

Actuellement surtout, nous croyons qu'il nous appartient de maintenir la tradition de nos réunions

franco-suisse. Nous nous permettons d'insister auprès de chacun de nos adhérents pour qu'il veuille bien contribuer au succès de ces manifestations amicales, empreintes de l'esprit le plus démocratique et de la plus franche cordialité.

Nos relations avec Paris sont devenues plus étroites en dépit des difficultés de communication. Votre Comité a eu l'honneur de recevoir notre Président Central, M. Emile Bitterli, au mois de février. Notre siège a délégué à notre Assemblée générale du 2 mars 1939, M. Fatzer, Administrateur de notre Compagnie, tandis que votre Président représentait la Section de Marseille à la même manifestation de Paris. M. de Pury, Secrétaire général, consacra deux jours en avril à la coordination de l'activité de Marseille avec celle de Paris.

Relations et développement de la Section

Notre collaboration avec le Consulat de Suisse à Marseille s'élargit constamment. Notre reconnaissance va à M. Angst, Consul et Président honoraire de notre Section, ainsi qu'à M. Voirier, Vice-Consul, qui ne nous ont ménagé aucun concours.

Nous avons été heureux de féliciter notre Vice-Président, M. L. Bolomey, chargé par l'Office de guerre des Transports à Berne, des importantes fonctions de Commissaire Fédéral pour l'ensemble des ports français de la Méditerranée. Nous l'assurons que notre Section demeure prête à contribuer toujours davantage à ses multiples tâches.

Nous devons une mention spéciale de gratitude à la Chambre de Commerce de Marseille qui, en maintes occasions en 1939, nous a secondés dans notre travail avec empressement. Relevons en outre la collaboration qu'ont prêtée à la rédaction de la « Revue Economique Franco-Suisse » **Provence et Languedoc**, MM. les Présidents des 10^e et 11^e Régions Economiques, ainsi que l'ensemble des Chambres de Commerce françaises de notre circonscription, en particulier celles de Sète, Montpellier, Marseille, Avignon et Nice.

Remercions les autorités civiles et militaires françaises, le Département de l'Economie Publique à Berne et sa Direction des Douanes, les groupements commerciaux et économiques de nos deux pays — trop nombreux pour être cités — du soutien qu'ils nous ont constamment accordé.

Rappelons la mémoire de notre collègue disparu, M. Semadeni, Président de la Société Suisse de Bienfaisance de Marseille, dont nous conserverons le plus noble souvenir.

Grâce aux initiatives prises dans divers domaines intéressant de nouvelles catégories de commerçants, grâce aussi à une heureuse conjugaison des concours prêtés à notre Chambre de Commerce par de très nombreux adhérents, l'année 1939 nous a permis d'enregistrer un nouvel essor. Nous commençons l'année 1940 avec un effectif de 227 membres, contre 201, douze mois plus tôt.

A nos sociétaires, mobilisés en France ou en Suisse, nous adressons nos meilleures pensées et l'expression de notre reconnaissance à l'égard du sacrifice qu'ils consentent pour la défense d'un idéal commun : la liberté des peuples et des individus.

En septembre dernier, votre Comité a eu le plaisir de verser à la Mairie de Marseille un montant de 20.000 francs, recueilli parmi les membres suisses de la Section pour venir en aide aux détreffés locaux créés par la guerre.

Conclusions

Notre époque de transition rend illusoire toute prévision basée sur le passé. Mais celui-ci a marqué de manière indélébile le moral et l'esprit qui demeurent les précieux fondements de notre Section.

Chacun a pu se rendre compte de notre constante application à faire œuvre utile. Si nous sommes parvenus à nous créer une modeste réputation, c'est à son dévouement et à celui de tous que nous le devons.

Le respect de notre mot d'ordre : « Servir ! » implique plus que jamais un effort soutenu et redoublé. Nous demeurons persuadés que l'esprit de compréhension et de sollicitude, dont tous nos adhérents entourent la Chambre de Commerce Suisse en France, continuera à lui faciliter grandement la réalisation de son programme d'action.

En son nom, nous les en remercions très chaleureusement, car le moment est vraiment venu de mettre en pratique la magnifique devise helvétique :

Un pour tous !

Tous pour un !

Marseille, le 1^{er} Mars 1940.

Chambre de Commerce Suisse en France,
Section de Marseille et du Sud-Est :

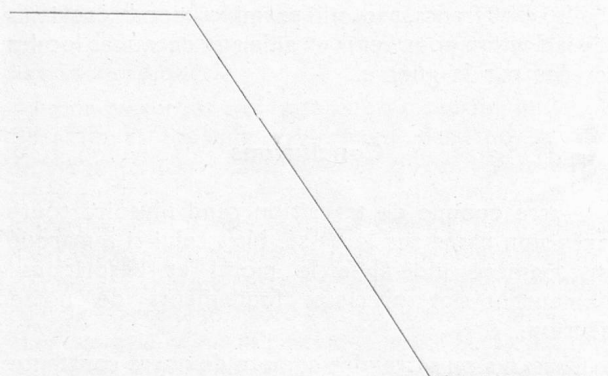
Le Président :

L. BOVET.

RAPPORT DU TRÉSORIER

Voici le résultat financier de la Section de Marseille pour 1939 :

Recettes	
Cotisations de l'exercice	45.850 »
Recettes diverses	1.147 70
Total recettes courantes..	46.997 70
Résultats REFS n° 5	4.490 85
	<u>51.488 55</u>



Dépenses	
Locaux :	
Participation 1 ^{er} étage, maison	
suisse	1.000 »
Loyer	1.500 »
Entretien et chauffage..	1.448 25
	<u>3.948 25</u>
Salaires	30.000 »
Frais généraux :	
Fournitures	3.479 40
Affranchissements	3.361 70
Téléphone	1.994 25
Menus frais	968 40
Bibliothèque..	29 »
Voyages	2.812 50
Frais d'encaissements	318 35
	<u>12.963 60</u>
Total dépenses courantes	46.911 85
Réserve à compte 1940	4.500 »
Excédent de recettes 1939	76 70
	<u>51.488 55</u>

Grâce à un important accroissement du produit des cotisations, nous sommes parvenus à couvrir la hausse inéluctable de nos dépenses courantes. La Section de Marseille a réussi en 1939 à subvenir entièrement à ses besoins.

La publication de la « Revue Economique Franco-

Suisse», n° 5 a laissé un bénéfice de près de 4.500 fr. dont Paris a bien voulu nous réserver l'utilisation. Votre Comité a estimé prudent de constituer une réserve correspondante à l'aide de ce fonds, réserve qui a été portée à l'actif du budget de 1940. Les résultats de ces dernières années furent les suivants :

	1936	1937	1938	1939
Dépenses	30.500 fr.	35.850 fr.	43.850 fr.	46.900 fr.
Recettes	23.400 »	27.000 »	40.000 »	47.000 » (1)
Excédent de dépenses	7.100 fr.	8.850 fr.	3.850 fr.	»
Excédent de recettes	»	»	»	100

Durant l'année 1939 notre effectif a enregistré les mutations suivantes :

34 admissions, 1 radiation, 2 changements de domicile, 4 démissions et 1 décès, correspondant à un accroissement de 26 affiliés.

Voici l'effectif des membres rattachés à la Section de Marseille durant ces trois dernières années :

1937	1938	1939
171	201	227

Malgré les circonstances, nous espérons pouvoir maintenir à l'avenir l'équilibre de nos modestes finances dans une proportion qui permette à notre Section de poursuivre sa tâche sans grands soucis de trésorerie. Et nous comptons pour cela sur la fidélité et sur la sollicitude de tous nos adhérents. D'avance, nous les en remercions vivement.

Chambre de Commerce Suisse en France,
Section de Marseille :
Le Trésorier :
C. BOESIGER.

(1) Non compris, résultats REFS 1939.



Un enfant plein de vie et de santé

VOYEZ l'air réjoui de cet enfant ! Depuis qu'il prend régulièrement de l'Ovomaltine, sa croissance n'est plus une cause de dépression. Il dort paisiblement et mange de bon appétit. Rien d'étonnant ! Car l'Ovomaltine est composée des substances vivantes d'aliments naturels les plus sains - extrait de malt (orge germée), lait, jaune d'œuf - concentrés à l'état frais. Combinaison nutritive équilibrée, elle assure aux enfants comme aux adultes un organisme fort, une santé parfaite.

Demandez aussi
NOVALTINE
croquettes
d'Ovomaltine
enrobées de
chocolat
toujours à votre
portée.

OVOMALTINE

ALIMENT NATUREL TONIQUE

FONDERIE BOILLAT S. A.

RECONVILIER SUISSE

Maison fondée en 1850

Adr. Télégraphique : Fonderie Téléphones : 92.211 - 92.212

Laitons

DESTINÉS AUX INDUSTRIES
DE L'HORLOGERIE, DU COMPTEUR,
DU DÉCOLLETAGE

en Planches, Bandes, Rondelles
==== Barres et Fils ====

Laitons

EN BARRES PROFILÉES
POUR LA CONSTRUCTION

SPÉCIALITÉS :

Profils pour Rideaux et Tentures

- BAGUETTES POUR SOUDURE -

CASSEGRAIN

Recommande parmi les délicieuses fabrications
— qu'il réalise dans ses 5 Usines modèles —
LES SPÉCIALITÉS SUIVANTES :

Le Thon Cassegrain

Les filets de Thon Cassegrain

Le Thon au naturel Cassegrain

Les Sardines Cassegrain
" Les Délicates "

Le Cassoulet, la Choucroute garnie

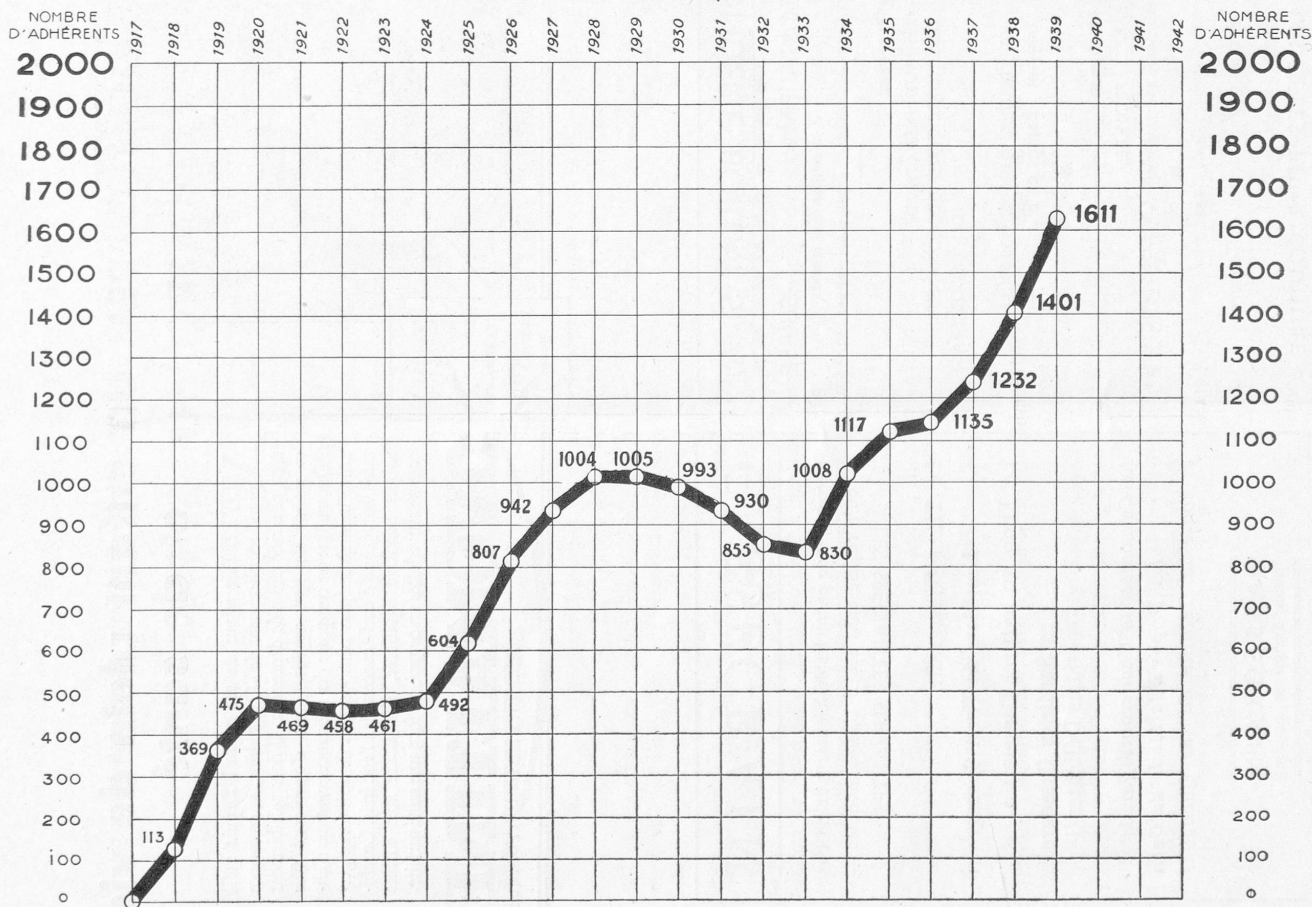
les Tripes à la Mode de Caen
et toute la Gamme de ses Quenelles

CASSEGRAIN

Toutes Conserves exquises

AUGMENTATION DU NOMBRE DES ADHÉRENTS DE LA CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

AU 31 DÉCEMBRE DE CHAQUE ANNÉE



Aidez-nous à recruter de nombreux adhérents pour nous permettre d'atteindre, le plus rapidement possible, l'effectif de 2.000 membres.
 Secrétariat Général de la Chambre de Commerce Suisse en France : 16, Avenue de l'Opéra, Paris-1^{er}